

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 3 mars 2023.....	
INTITULÉ DE L'ACTION : Documentaire « Les Fabricants ».....			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement (asso)	182,05 €
Location caméra et accessoires chez Pictanovo	1939,72 €		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (3 porteurs (4) du projet)	
Essence déplacements Roubaix - 100km max	57,50 €		
(4cv, 0,575€ /km)			
Boissons et alimentation			
Catering tournage	71,29 €		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Achats de pellicules 16mm	804,00 €	Pictanovo (numéraire)	2034,00 €
		Pictanovo (industrie)	1454,79 €
Emballages pour envois	11,39 €	(=) 75% des locations	
Divers			
Assurance (RC - 5,57€/mois)	33,42 €		
Envois colissimo	80,50 €		
11 inscriptions du documentaire à des festivals (source : https://filmfreeway.com/festivals)	220,00 €		
Salaire assistant de production sur 6 jours (charges comprises)	876,12 €	Aide demandée au PIC	1500,00 €

Développement et numérisation des pellicules super 16mm	1076,90 €		
(Onno Petersen - Amsterdam)			
Personnel bénévole		Bénévolat	3000,00 €
L. Phillips, caméra, écriture (valorisation sur 15j, 100€/j)	1500,00 €		
D. Verspeeten, production, écriture (valorisation sur 15j, 100€/j)	1500,00 €		
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	8170,84 €		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	8170,84 €	TOTAL	8170,84 €

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel

servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.

	Éligible PIC
	Non éligible / Pictanovo